



Mesures à prendre pour les cours 2021-22

(Valable dès le 30 août 2021)

- Porter un masque à l'intérieur des bâtiments pour les personnes de plus de 12 ans, sauf durant l'activité sportive.
- Tenir à jour, après chaque entraînement, la liste des personnes présentes à l'entraînement. La liste contient la date et l'heure de l'entraînement, les noms, prénoms et téléphones des participants.
- Se laver (ou désinfecter) les mains au début et en fin d'entraînement.
- Si une personne a des symptômes, elle n'est pas autorisée à participer aux entraînements et doit absolument rester (ou rentrer) à la maison.
- Désinfecter les engins à la fin de l'entraînement, voire même entre les changements d'engins. (Des sprays sont à disposition).
- Les vestiaires ou douches sont accessibles sans restriction pour les 2001 et plus jeunes. Pour les 2000 et plus, il faut respecter 1 personne pour 4m². Attention, port du masque obligatoire dès 12 ans.
- Terminer l'entraînement 10 minutes plus tôt pour éviter la rencontre avec le groupe d'entraînement suivant. (Si plusieurs cours se suivent).

Ces mesures sont connues et acceptées par tous les participants aux cours

Nous comptons sur la responsabilité collective et le respect des mesures d'hygiène de chacun pour le bon fonctionnement de ces mesures.

Personne responsable Covid:

Sylvie Simeone, (responsable commission technique)

sylviesimeone@gmail.com - 078 845 01 41